

## **24/03/2020 - Coronavirus : Nous devons soutenir nos Agriculteurs - Anne Sander (LR, PPE, Fr)**

Anne Sander, députée européenne PPE-FR, en charge des questions agricoles au Parlement européen a envoyé ce matin un courrier au Commissaire Janusz Wojciechowski, dans lequel elle demande la mise en place d'un « véritable plan d'urgence européen pour assurer que la Politique Agricole Commune continue à être mise en œuvre sur le terrain [...] ainsi qu'une stratégie d'ensemble de gestion de crise pour soutenir nos secteurs agricoles et agroalimentaires en charge de notre sécurité alimentaire. »

« Nous devons faire preuve à la fois de flexibilité et d'anticipation pour faire face à toute nouvelle difficulté qui pourrait survenir en assurant une sécurité juridique à nos agriculteurs en termes de calendrier de paiements, de visites et de contrôles sur les exploitations. En outre, même si les Etats membres vont pouvoir soutenir financièrement les secteurs affectés de manière flexible, il est important de rappeler que nous faisons face à une crise sanitaire de nature européenne et nos agriculteurs opèrent au sein d'un marché unique. La réponse à cette crise doit par conséquent être également européenne » explique la députée.

La députée a par conséquent invité la Commission à combiner les outils traditionnels de gestion des marchés, dont les mesures d'aide au stockage privé visés à l'article 17 du règlement 1308/2013, et les mesures exceptionnelles, visées aux articles 219 à 222 du même règlement. L'aide au stockage privé, notamment dans le secteur laitier et de l'élevage, devrait permettre de retirer suffisamment de produits du marché afin de stabiliser les prix le temps de juguler la pandémie. Anne Sander a également proposé de « donner la main » aux acteurs privés en déclenchant l'article 222 permettant aux agriculteurs et à leurs organisations de s'organiser en « cartels de crise » afin de mettre en place de manière concertée une planification temporaire de la production, des retraits de produits du marché, de la distribution gratuite ou encore l'entreposage de produits communs.

« La Présidente Ursula Von der Leyen a assuré le 13 mars dernier que la Commission viendrait en soutien aux acteurs économiques « quoi qu'il en coûte », soyez assuré qu'en tant que parlementaire européenne, je serai à vos côtés dans la gestion de cette crise », a conclu Anne Sander.